



Compte rendu de la Conférence Femmes « Pas de droit à l'enfant!? »

Après deux ans, la Conférence Femmes a pu de nouveau se réunir dans un espace non virtuel pour une journée thématique, qui s'est tenue le 25 octobre 2021. Pour la deuxième fois, le comité de la Conférence Femmes (représenté par Sabine Scheuter, Miriam Neubert, Gabriela Allemann et Kerstin Bonk), a dédié cette rencontre, organisée à la maison de paroisse de la Markuskirche à Berne, au thème controversé du droit à l'enfant. C'est ainsi que dans son mot de bienvenue, Ruth Pfister, membre du Conseil de l'EERS, a interpellé la conférence au regard des débats sociaux actuels autour de la reproduction et de l'adoption : « Les questions sont sur la table : quelles réponses y donnons-nous en tant que femmes protestantes ? »

Droit à l'enfant ? Réflexions éthiques autour des nouvelles formes familiales et des techniques de reproduction

Dans son exposé à thèses, la politologue et journaliste Antje Schrupp a relevé que plusieurs discussions étaient menées parallèlement aujourd'hui : questions touchant au genre et au sexe, formes familiales, mais aussi justice reproductive. Le couple hétérosexuel n'est depuis longtemps plus la seule forme de vie dans laquelle les enfants peuvent grandir. « Cette vision de la famille était la caractéristique du christianisme. Nous devrions désormais y renoncer. » Les partenariats homosexuels, les familles monoparentales et les familles recomposées sont aujourd'hui largement acceptés. Les relations polyamoureuses et les coparentalités se développent. Antje Schrupp a souligné que la parenté génétique ne donnait pas automatiquement droit à la parentalité. Elle a ainsi demandé que la parentalité responsable soit sécurisée sur le plan social et juridique. L'opinion est à son avis de plus en plus encline à considérer que ni l'État ni l'Église ne sauraient prescrire aux êtres humains qui a le droit d'avoir des enfants. Au sein des mouvements féministes et des Églises, la médecine reproductive est vue d'un œil critique, mais un rejet général n'est plus possible. Il faudrait trouver ici de nouvelles positions éthiques qui permettent également d'éviter l'exploitation d'êtres humains.

Antje Schrupp a accordé une place centrale au bien de l'enfant, à la liberté, à la dignité ainsi qu'à l'autodétermination des femmes enceintes. « Les femmes enceintes ne sont jamais exclusivement une fin ou un moyen. » La conférencière a également porté un regard critique sur la gestation pour autrui : considérer les mères porteuses comme généreuses et altruistes serait naïf et stéréotypé. Elle estime qu'on ne devrait pas porter de jugements hâtifs sur la morale des mères porteuses, et qu'il faudrait proposer des alternatives à la détresse économique. Il conviendrait en outre de renforcer la légitimité des formes de vie féminine sans enfants. L'autonomisation des femmes et les débats éthiques constitueraient en l'occurrence des moyens plus efficaces que les réglementations légales.

Réponse critique de Gabriela Allemann

Dans sa réponse critique, Gabriela Allemann, membre du comité, a relevé que la faisabilité des technologies tendait de plus en plus à prendre le pas sur leur évaluation. On en arrive très vite à la maxime : ce qui est techniquement possible doit être appliqué. Le fait qu'un enfant soit voulu lui donne une autre dignité que s'il est choisi, a-t-elle souligné. La vie quotidienne est marquée par des rapports de domination déséquilibrés : lorsque l'organisation des formes familiales est laissée aux soins des individus, peut-on faire suffisamment progresser la lutte contre l'injustice sur le plan social ?

Worldcafé

Les participantes ont ensuite discuté des thèses de la conférencière dans plusieurs tables rondes. Elles partageaient la même volonté de soutenir des modèles familiaux variés et responsables, et de leur accorder des droits et des devoirs. Que les mères seules décident de la parentalité avant la naissance a été contesté par les participantes, même si l'autodétermination physique est considérée comme un acquis important. Les enfants devraient pouvoir connaître leurs racines biologiques. Mais il ne faudrait pas accorder un poids excessif à cette parentalité biologique, la parentalité sociale est aujourd'hui plus importante. Un consensus clair s'est formé contre l'exploitation économique des capacités reproductives des êtres humains. Une législation restrictive et une image de la femme moins orientée vers la maternité pourraient éventuellement freiner la « demande » d'enfants. Les participantes ont souligné que s'opposer à l'exploitation ne signifiait pas en soi un refus de la gestation pour autrui. Les femmes concernées devraient être associées à cette discussion.

Pour finir, le comité de la Conférence Femmes a été chargé d'intégrer les résultats de la journée dans les travaux de l'EERS consacrés à cette thématique.